© Drogues Info Service - 20 septembre 2026

Forums pour les consommateurs

Test urinaire

Par Profil supprimé Posté le 14/12/2020 à 11h34

Bonjour je me suis fais contrôler positif au cannabis le 17 juillet depuis pas un seul joint sauf du cbd voilà deux test urinaires que je fais et c'est positif je suis dépitée ... un joint de cbd par jour le soir. Le gendarme qui m'a arrêté m'a dit qu'il n'y avait aucun soucis avec les cbd alors je ne comprend pas pourquoi cela ressort positif.... auriez vous des conseils, suggestions franchement je suis dégouttée. Merci d'avance pour vos réponses. Bonne journée

12 réponses

Moderateur - 14/12/2020 à 13h54

Bonjour Moui,

Le CBD que vous consommez tous les soir doit contenir une petite partie de THC (moins de 0,2% selon la réglementation). Comme vous fumez régulièrement ce THC ce stocke dans votre organisme. Cela peut rendre positif les tests de dépistage.

Une autre hypothèse émise par les spécialistes mais dont nous ne savons pas encore si elle est étayée, c'est que le CBD se dégrade dans l'organisme en un métabolite qui rende positif les tests.

A minima nous vous conseillons de ne privilégier que la prise de CBD garanti sans THC. C'est le cas pour le CBD synthétique (sous forme d'e-liquide notamment). Ou alors de l'arrêter également.

Cordialement,

le modérateur.

Profil supprimé - 14/12/2020 à 14h41

Sachant que je fumais du cannabis depuis 20 ans et a grosse dose..... sinon est ce que les médecins de la commission des permis sont compréhensifs sur ce sujet?

Moderateur - 14/12/2020 à 15h05

Oui le fait que vous consommiez à haute dose du cannabis jusqu'en juillet doit jouer aussi car si, normalement, quand on a arrêté, les tests urinaires restent positifs "seulement" jusqu'à 2 mois il est possible ici que votre consommation de CBD ait empêché de déstocker ce que vous aviez accumulé.

Les médecins de la commission médicale ne sont normalement pas compréhensifs sur le sujet parce que leur mission est d'établir que vous êtes apte à reconduire et que l'un des critères d'inaptitude est un résultat positif aux tests de dépistage. Après, c'est aussi un espace où vous pouvez expliquer ce qui se passe et c'est aux médecins de décider ensuite... Je dirais qu'il y a peu de chances que cela marche mais pourquoi pas ?

S'ils ne donnent pas un avis favorable vous serez reconvoquée ultérieurement pour un nouveau passage devant la commission médicale.

Cordialement,

le modérateur.

Profil supprimé - 15/12/2020 à 07h28

Bonjour j'ai mon rendez vous ce matin a la comission médicale pour lebpermis je vous tiens au courant . Et merci pour vos réponses.

Moderateur - 18/12/2020 à 14h22

Bonjour Moui,

Alors qu'a donné le rendez-vous devant la commission médicale ?

Cordialement,

le modérateur.

Profil supprimé - 18/12/2020 à 14h42

Bonjour ba super je m'attendais à pire....je dois refaire des analyses urinaires dans 3 semaines et il faut qu'elles soient négatives pour avoir mon permis je suis contente je m'attendais à pire. Je me dis que c'est un mal pour un bien je ne fume plus de cannabis ni de cbd du coup....merci de votre attention

Moderateur - 18/12/2020 à 15h14

Merci pour votre réponse

Donc on croise les doigts pour vous pour dans 3 semaines !

Cordialement,

le modérateur.

Profil supprimé - 26/12/2020 à 04h38

Bonjour Mr le modérateur déjà joyeux Noël a vous. Je voudrais savoir si je dois attendre vraiment 3 semaines pour refaire mon test urinaire sachant comme je vous l'ai dit dans mes précédentes discussions que je ne fume plus de cannabis depuis juillet et que maintenant suite à mon rdv à la commission des permis de conduire du 15 décembre je ne fume plus de cbd. Je voudrais y aller jeudi 30, pensez vous que mon test sera négatif? Et sinon savez vous combien de temps ça met pour que l'on récupère son permis ? Merci à vous
Cordialement
Moui

Profil supprimé - 29/12/2020 à 10h32

Bonjour est ce que quelqu'un connait la réponse à ma question? Combien de temps l'état met pour rendre un permis? Merci beaucoup

Moderateur - 29/12/2020 à 12h05

Bonjour Moui,

Pardon je n'ai pas répondu à votre avant-dernier message !

Je vous conseille d'attendre le maximum avant de refaire votre test. En effet, même si vous avez arrêté le cannabis en juillet vous avez continuez à absorber un peu de THC lorsque vous consommiez du CBD. Je ne saurais vous dire précisément dans quelle mesure cela a perturbé le déstockage du THC issu de votre consommation de cannabis et je ne peux pas vous annoncer de délais précis. Par mesure de prudence j'ai tendance à penser qu'il vaut mieux que vous attendiez le plus longtemps possible avant de refaire un test.

Cordialement,

le modérateur.

Profil supprimé - 29/12/2020 à 12h54

Bonjour merci beaucoup pour votre réponse. Je suis sensé récupérer mon permis le 17 janvier savez vous combien de temps après les analyses biensur l'état nous envoie le nouveau permis? Merci beaucoup

Moderateur - 29/12/2020 à 14h29

Bonjour,

Je ne connais pas les délais et cela change sans doute d'une préfecture à l'autre. Pourquoi cette date du 17 janvier ?

Après avoir fait votre analyse ne devez-vous pas repasser devant la commission médicale ? Celle-ci se prononce sur la récupération de votre permis de conduire mais en fait c'est le Préfet ou son délégué qui prend la décision finale.

Cordialement,

le modérateur.